



**HAL**  
open science

**Hantrais Linda, International Comparative Research.  
Theory, Methods and Practice, New York: Palgrave,  
Macmillan, 2009, 194 p**

Cécile Vigour

► **To cite this version:**

Cécile Vigour. Hantrais Linda, International Comparative Research. Theory, Methods and Practice, New York: Palgrave, Macmillan, 2009, 194 p. Droit et Société: Revue internationale de théorie du droit et de sociologie juridique, 2013, Les enjeux contemporains de la formation juridique, 83, pp.233-236. 10.3917/drs.083.0213 . halshs-00982749

**HAL Id: halshs-00982749**

**<https://shs.hal.science/halshs-00982749>**

Submitted on 16 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

- **HANTRAIS Linda, *International Comparative Research. Theory, Methods and Practice*, New York : Palgrave, Macmillan, 2009, 194 p.**

Compte rendu par Cécile VIGOUR (Centre Émile Durkheim, Université de Bordeaux).

Si, longtemps, les ouvrages permettant de se former à la pratique de la recherche comparative ont manqué, tel n'est plus le cas depuis le milieu de la décennie 2000, où différents livres<sup>25</sup> ont pris la relève de quelques pionniers<sup>26</sup> ou d'ouvrages spécialisés<sup>27</sup>.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit le livre en anglais de Linda Hantrais, qui vise à montrer l'importance et l'influence des choix initiaux sur la conduite d'une recherche comparative internationale et ses résultats. Les développements les plus intéressants concernent effectivement la pratique de la comparaison (chapitres 3 à 5). De plus, Linda Hantrais met en perspective l'historicité de ses usages, ainsi que les contextes institutionnels qui ont favorisé, à différentes époques, l'essor du comparatisme. Outre le développement de nouvelles techniques d'enquête à partir des années 1940, l'auteure souligne l'impulsion donnée aux recherches comparatives en Europe par l'Unesco au travers du Centre de Vienne établi en 1963, notamment sous la direction de Stein Rokkan : le principe de symétrie contraste alors avec les études américaines visant à montrer la supériorité du modèle politique et économique occidental, souvent en répliquant des enquêtes nationales élargies à d'autres pays. La Fondation européenne de la science et les programmes européens de recherche contribuent par la suite eux-aussi aux raffinements méthodologiques et théoriques de la démarche comparée.

Après un premier chapitre consacré à la définition et aux apports d'une recherche comparative internationale, le deuxième chapitre s'intéresse aux traditions disciplinaires en matière de méthodes et de comparaison. Ces chapitres reviennent sur deux questions controversées : celle du statut de la démarche comparative (non

25. Giovanni SARTORI, « Bien comparer, mal comparer », *Revue internationale de politique comparée*, 1 (1), 1994, p. 19-36 ; Guy B. PETERS, *Comparative Politics: Theory and Method*, Londres : Macmillan, 1998 ; Michel LALLEMENT et Jan SPURK (dir.), *Stratégies internationales de la comparaison*, Paris : Éditions du CNRS, 2003 ; Cécile VIGOUR, *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*, Paris : La Découverte, 2005 ; Céline THIRIOT, Marianne MARTY et Emmanuel NADAL (dir.), *Penser la politique comparée. Un état des savoirs théoriques et méthodologiques*, Paris : Karthala, 2004 ; Céline THIRIOT, Marianne MARTY et Emmanuel NADAL (dir.), *Penser la politique comparée, les terrains du comparatisme*, Paris : Karthala, 2005.

26. Mattei DOGAN et Dominique PÉLASSY, *Sociologie politique comparative : problèmes et perspectives*, Paris : Economica 1982, voir en particulier « Rechercher les règles sociologiques », p. 17 ; « La délimitation du champ de la comparaison : cinq stratégies », p. 111 ; et « La dynamique des modèles et l'analyse des processus », p. 185). Mattei DOGAN et Dominique PÉLASSY, *La comparaison en sociologie politique : une sélection des textes sur la démarche du comparatiste*, Paris : Librairies techniques, 1980.

27. Daniel-Louis SEILER, *La politique comparée*, Paris : Armand Colin, 1982 ; Bertrand BADIE et Guy HERMET, *Politique comparée*, Paris : PUF, 1990 ; Daniel-Louis SEILER, *La méthode comparative en science politique*, Paris : Armand Colin, 2004 ; Mamoudou GAZIBO et Jane JENSON, *La politique comparée, fondements, enjeux et approches théoriques*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2004.

pas seulement une méthode ou une technique d'enquête, mais une stratégie de recherche et une posture intellectuelle et épistémologique) et celle de son unicité dans les sciences sociales.

Le chapitre 3 se focalise sur la construction d'une recherche comparée, en passant en revue les différentes étapes du processus : définition de l'objet et de la problématique ; choix des cas, des méthodes, des niveaux pertinents d'analyse et de l'articulation entre ces derniers. Accompagné d'exemples concrets, le chapitre 4 est dédié aux principaux concepts, à leurs éventuelles ambiguïtés et aux procédures d'interprétation, si possible collectives, de ces derniers. Face à la difficulté à établir des équivalents satisfaisants (par exemple, pour les notions de précarité, d'élite ou même de pouvoir, p. 76), l'auteure souligne d'abord l'importance de la contextualisation et de la spécification des concepts dès le début de la recherche. Plutôt qu'une équivalence fonctionnelle (qui risque d'induire une approche ethnocentrique et des biais culturels), les analyses comparatives privilégient désormais une équivalence conceptuelle, nécessitant une connaissance fine du contexte et de la culture étudiée, une familiarité avec cette dernière pour éviter les erreurs d'interprétation, avant même la mise en œuvre des enquêtes. Au cours de celles-ci, s'ensuit une déconstruction et reconstruction des concepts. C'est ici également que sont abordés la question épineuse des traductions et les problèmes induits par la généralisation de l'anglais comme langue de travail, qui entraîne simplifications et parfois incompréhensions. Enfin, afin de sélectionner les contextes et les facteurs les plus pertinents, et de prendre en compte le maximum de paramètres politiques, économiques et sociaux dans l'analyse, l'auteure insiste sur la nécessité de faire varier les cadres de référence conceptuels aux niveaux micro, méso et macro. L'enjeu est de mettre en évidence l'interdépendance entre les phénomènes sociaux et entre sociétés, et d'expliquer l'objet étudié à la lumière de ces interrelations, tout en s'efforçant d'éviter deux extrêmes : d'un côté, des comparaisons très contextualisées qui privilégient uniquement la complexité de la réalité sociale au détriment de toute montée en généralité, y compris dans la conceptualisation ; de l'autre, la mobilisation de catégories considérées comme universelles dans les grandes enquêtes, qui impliquent ensuite d'adapter les concepts aux différents contextes. Au contraire, l'auteure milite en faveur d'une voie moyenne, ce qu'elle qualifie de concepts « *context-bounded* ».

En raison de l'exigence accrue de rigueur méthodologique rendue nécessaire par ces multiples interdépendances, la mobilisation conjointe de différentes méthodes et approches est préconisée au chapitre 5. Cependant, compte tenu des affinités qui existent entre certaines méthodologies et épistémologies (approches nomothétiques, visant à établir des lois, *vs.* Idéographiques, qui privilégient le détail des descriptions et analyses), et par peur d'un manque de cohérence dans les résultats, l'auteure considère que ce « pluralisme méthodologique » n'implique pas nécessairement le choix de méthodologies fortement contrastées (p. 96).

Les deux derniers chapitres portent respectivement sur la recherche-action (définition de plusieurs variantes, de leurs limites et apports) et la gestion de projets comparatifs internationaux (financements, animation, élaboration effectivement collective et internationale du protocole et des analyses). De manière générale,

mais particulièrement visible dans les premiers et derniers chapitres, cet ouvrage s'enrichit en effet du parcours de l'auteure, de son expérience dans des projets collectifs impliquant plusieurs pays et financés par des organisations internationales, ainsi que de sa connaissance de l'organisation de la recherche dans plusieurs pays européens. Le chapitre 6 s'interroge pour savoir dans quelle mesure les études comparatives internationales peuvent constituer un appui à la conception et à l'élaboration des politiques publiques. L. Hantrais relève deux principaux écueils : la difficulté à isoler les effets des politiques publiques (car ces dernières visent souvent plusieurs objectifs et produisent parfois certains effets inattendus) et la difficulté à interpréter leurs résultats (une pluralité de causes expliquant leur réussite ou échec, et donnant ainsi une saillance nouvelle au « problème de Galton »<sup>28</sup>). L'auteure juge préférable de ne pas défendre une politique précise, mais d'établir plusieurs options possibles, de manière à renforcer l'acceptabilité et la réception des recommandations. Le dernier chapitre insiste, quant à lui, sur les divergences théoriques et culturelles fréquentes dans les équipes multi-pays compte tenu du contraste entre les cultures de recherche nationales. Si L. Hantrais ne propose pas de dispositifs pour essayer de les surmonter<sup>29</sup> (sinon, la définition très en amont des principaux concepts), elle détaille en revanche les moyens de réduire les biais éventuels liés aux demandes des institutions qui financent le projet, par l'approbation d'un document stipulant les règles éthiques à respecter par les chercheurs impliqués.

Cet état de l'art très bien renseigné est émaillé de très nombreuses références et citations, et doté d'une bibliographie étoffée, en langues anglaise et française notamment. Cet ouvrage, qui comporte un index et dont les principales idées sont synthétisées en fin de chapitre, se révèle toutefois par endroits un peu austère à la lecture, quand la revue de la littérature ou les définitions se font pointilleuses et exhaustives. Surtout, ce panorama est dans certains chapitres désincarné – à ce titre, il pourrait décourager les apprentis comparatistes, faute d'exemples et de conseils concrets (introduction et chapitres 1, 2, 6 et 7 notamment) –, parfois aussi faute de défendre systématiquement un point de vue sur des sujets controversés, après avoir exposé les limites et les avantages de chaque position. Le lecteur peut aussi regretter, dans certaines parties, un raisonnement dichotomique (par exemple, l'opposition très forte dressée entre les approches qualitatives et quantitatives). Enfin, le livre, plutôt focalisé sur l'amont de la recherche comparative, n'aborde pas la question de l'interprétation comparative *stricto sensu*, non plus que celle des modalités de restitution et d'écriture de la comparaison<sup>30</sup>.

---

28. La corrélation entre deux phénomènes peut signifier soit que l'un est la cause de l'autre, soit qu'ils sont tous deux les effets d'une même cause, soit qu'un troisième phénomène, caché, est l'effet du premier et la cause du second.

29. Pour des suggestions en la matière, cf. par exemple Sirpa WREDE avec Cecilia BENOIT, Ivy BOURGEOULT, Edvin VAN TEIJLINGEN, Jane SANDALL et Raymond DE VRIES, « Decentred Comparative Research: Context Sensitive Analysis of Maternal Health Care », *Social Science and Medicine*, 63 (11), 2006, p. 2986-2997.

30. Sur ce point, cf. le dossier intitulé « Mettre en mots la comparaison : analyse de pratiques », *Revue internationale de politique comparée*, 19 (1), 2012.

Malgré ces quelques critiques, cet ouvrage a le mérite de dresser un état des lieux de la manière dont les démarches comparatives ont été confortées, et leur robustesse théorique et méthodologique davantage étayée depuis les années 1960, afin de renforcer la cumulativité des connaissances en la matière. À ce titre, il retiendra l'attention des chercheurs engagés dans des comparaisons<sup>31</sup>.

---

31. Pour les lecteurs intéressés par l'approche comparative, on renverra enfin au numéro de *Terrains et travaux* qui porte sur divers types de comparaisons, à la fois dans l'espace et dans le temps : « Ce que comparer veut dire », *Terrains et travaux*, 21, 2012.